MAC APS ASD

— Recyclage APS ASD avec ALM intégrée

FORMATION

Certifiante | Best-seller

— **14 heures**

soit 2 jours de formation

Objectif

Mettre à jour ses compétences d'Acteur Prévention Secours afin de conserver sa certification et re-dynamiser la démarche de prévention de sa structure.

RISQUES PHYSIQUES

Modalité pédagogique — PRÉSENTIEL

Référence — **C201M**

— EN RÉSUMÉ

La formation "MAC APS ASD" permet de réactiver les compétences des salariés formés Acteur Prévention Secours et de re-dynamiser la démarche de prévention. Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situation de travail ainsi que sur l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi. Le recyclage APS ASD est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure.
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- Intervenir face à une situation d'accident du travail.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.

70 % pratique 30 % théorique.

PRÉREQUIS

Titulaire d'un certificat APS ASD avec approche ALM.

PUBLIC

APS ASD.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur de l'aide et du soin à domicile et sur les risques spécifiques à ce secteur, certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Renouvellement du certificat d'APS ASD de l'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans.

Le programme

1 Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques professionnels dans sa structure

- Retours d'expériences pour faire le point sur les avancées individuelles et collectives.

2 Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Partager ses repérages de situations de travail à risque.
- Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives, physiques, mentales et émotionnelles.

3 Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Revoir les principes de prévention et les principes de protection.

4 Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

- Revoir les différents déplacements naturels.
- Analyser la situation d'accompagnement à l'aide du schéma décisionnel.
- Revoir les différentes aides techniques et leur utilisation au regard des situations d'accompagnement.

5 Réviser la conduite à tenir face à une situation d'accident

- Identifier et supprimer le danger.
- Déceler une urgence vitale.
- Alerter et faire alerter.
- Secourir la victime de manière appropriée